



Assemblée générale mixte des actionnaires du 19 mai 2020 :

Désignation des scrutateurs

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et en application de l'article 8 du décret n°2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration réuni le 14 avril 2020 a désigné Madame Marie-José Donsion, Directeur financier du Groupe Arkema, et Madame Raphaëlle de Pontevès, Directeur juridique *corporate* et Secrétaire du Conseil, toutes deux actionnaires de la Société, comme scrutateurs de l'Assemblée générale devant se tenir à huis clos le 19 mai 2020, et ce afin de limiter le nombre de personnes physiquement présentes à cette date.